



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E161872

VALABLE JUSQU'AU 06/12/2025

ÉDITÉ LE 06/12/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/10/2008
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 01/07/2024
60 000

Raison sociale : AVENIR & BOIS
10 RUE ALBERT SCHWEITZER
67117 ITTENHEIM

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ITTENHEIM 2008 B 2301

Siret : 508 626 835 00013

Code NACE : 1623Z

Numéro caisse de congés payés : 4030111-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 726925180001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 726925180001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Téléphone : 03 88 69 19 33
Portable :

Fax :

Site Internet :

E-mail : info@aveniretbois.fr

Responsabilité légale :
LANG OLIVIER GÉRANT / LANG ANNE GÉRANT

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	07/12/2023
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	17/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	07/12/2023
o Fenêtres de toit	07/12/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	07/12/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	07/12/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	07/12/2023
o Isolation des combles perdus	07/12/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	07/12/2023
o Panneaux solaires photovoltaïques	17/10/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE STRASBOURG
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE
15 RUE JACOBI-NETTER
67200 STRASBOURG CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.